

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°212599 - 79ÈME ANNÉE

RSA : Le Sénat autoise la mise en place d'une sanction intermédiaire avant radiation



Le Sénat a voté le 10 juillet dans la soirée l'inscription automatique des bénéficiaires du RSA sur la liste des demandeurs d'emploi et la généralisation d'un « contrat d'engagement ».

Avant la sanction de la radiation, le versement du RSA pourra être suspendu temporairement, puis reprendre lorsque la personne respectera à nouveau ses engagements, avec une régularisation rétroactive.

Le Sénat dominé par la droite a approuvé le 11 juillet, malgré l'opposition de la gauche, un régime « *renové* » de sanctions pour les allocataires du RSA manquant à leurs obligations, dont une nouvelle mesure dite de « *suspension-remobilisation* ».

Le projet de loi « pour le plein emploi », examiné en première lecture par les sénateurs depuis le 10 juillet, met en place un accompagnement plus personnalisé et directif des allocataires du Revenu de Solidarité active.

Le Sénat a voté le 11 juillet l'inscription automatique des bénéficiaires du RSA sur la

liste des demandeurs d'emploi et la généralisation d'un « *contrat d'engagement* ». Dans cette « *logique de droits et devoirs* », le projet de loi rend plus facile la mise en oeuvre de sanctions pour les allocataires ne respectant pas leurs obligations.

Avant la sanction d'une radiation, peu appliquée en temps normal, le versement du RSA pourra être suspendu temporairement, puis reprendre lorsque la personne respecte à nouveau ses engagements, avec une régularisation rétroactive.

Les sénateurs ont limité à trois mois de RSA les sommes pouvant être versées rétroactivement. Comme pour les deux articles précédents, la gauche a tenté sans succès de supprimer ce régime de sanctions « *renové* ».

« *Les sanctions nouvelles et accrues vont faire basculer certains allocataires du RSA de la précarité à la très grande précarité, même la pauvreté* », a averti la socialiste Emilienne Poumirol.

Le ministre du Travail Olivier Dussopt a réfuté avoir « *la volonté d'aggraver ou d'accentuer les sanctions* », puisque le gouvernement propose « *une sanction intermédiaire, inférieure à celle qui existe depuis 1988, c'est-à-dire la radiation* ».

« *La réalité, c'est que le RSA est effectivement une trappe à précarité, à pauvreté, non pas par le montant de l'allocation (607 euros pour*

une personne seule, ndlr), mais par le manque d'accompagnement », a-t-il ajouté.

« *Le taux de retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA est de 3,9%, soit très inférieur à la moyenne des demandeurs d'emploi qui est de 8,2% », a souligné la rapporteure LR Pascale Gruny.*

L'Europe va devoir faire face à des 50°C

La canicule touche le sud-est de la France, en raison du dôme de chaleur sur les pays méditerranéens. Le seuil des 50°C a été frôlé au Maghreb ces derniers jours et l'air brûlant senti ces derniers temps va continuer de remonter vers l'Europe du Sud.

Il s'agit d'une des zones de hautes pressions piégeant la chaleur qui remonte d'Afrique du Nord. Ce mécanisme permet à la chaleur de s'intensifier de jour en jour jusqu'à arriver à des températures extrêmes.

Les températures vont probablement atteindre des niveaux records d'ici le 12 juillet sur le Maroc, l'Algérie, l'Espagne, le Portugal et l'Italie.

Le 10 juillet, le mercure s'est déjà approché des 50 °C dans certaines zones : il a fait 48,8°C à Biskra, en Algérie (soit 8°C au-dessus des normales) ; 47°C à Beni Mellal, au Maroc (10°C au-dessus des normales) ; et 44°C à Cordoue, en Espagne (8°C au-dessus des normales).

La barre des 45°C sera sans doute atteinte en Espagne ces prochains jours, et les 43°C en Grèce, tandis qu'en Italie, c'est le record absolu de chaleur qui est menacé. La Sicile et la Sardaigne pourraient en effet atteindre 47 à 48°C, sachant que le record actuel est de 48,8°C enregistré à Floridia le 11 août 2021.

Cet air brûlant et très sec va également s'étaler sur d'autres pays, comme

l'Allemagne et la Pologne. Rappelons que les différentes canicules de l'été 2022 avaient provoqué plus de 61 000 morts en Europe.

Le président de la COP28 rencontre les ministres de l'UE pour discuter des objectifs climatiques



Le président de la COP28 Sultan Al-Jaber a insisté sur la nécessité de tripler la capacité mondiale des sources d'énergie renouvelables, aux niveaux local et international, afin de favoriser la transition vers l'énergie verte.

Sultan Al-Jaber, président désigné de l'édition 2023 de la Conférence des nations unies sur les changements climatiques, a rencontré les ministres de l'Énergie et de l'Environnement de l'Union européenne (UE) pour discuter des plans et des objectifs de cet événement qui devrait commencer à Dubaï le 30 novembre.

Lors de ces réunions, les participants tentent de susciter un certain élan et de renforcer la coopération avec l'UE dans le cadre des efforts visant à stimuler l'action sur le financement climatique et à tripler la capacité mondiale des énergies renouvelables, a souligné l'agence de presse des Émirats arabes unis (EAU).

Le Sultan Al-Jaber a déclaré que son

objectif en tant que président désigné est d'établir une transition énergétique juste garantissant un financement pour toutes les nations, en particulier celles du Sud. Le but est de faire face aux effets du changement climatique et de promouvoir la sécurité alimentaire, les soins de santé ainsi que l'assainissement pour tous. Ce dernier a évoqué l'intérêt pour tous d'un bilan mondial convaincant, dans le cadre de la Convention-cadre des nations unies sur les changements climatiques (Ccnucc), pour évaluer l'état actuel de la planète. Il a mis en avant la nécessité de corriger la trajectoire significative visant à garantir que les émissions mondiales de carbone soient réduites de 43% d'ici à 2030 et que la transition énergétique s'accélère.

Au cours de ses réunions avec les ministres, le Sultan Al-Jaber a sollicité leur aide sur ces questions critiques, ainsi que d'autres comme le financement climatique, la réforme des institutions financières internationales, les énergies renouvelables et l'hydrogène. « *Nous avons sept ans pour réduire de 43% les émissions mondiales de carbone afin de maintenir le seuil d'1,5°C* », a-t-il affirmé en s'adressant aux ministres, faisant allusion à l'objectif qui consiste à limiter l'augmentation des températures mondiales à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels.

« *Par ailleurs, nous assisterons à une augmentation spectaculaire de la demande d'énergie à mesure que la population mondiale augmentera. La nécessité d'une croissance robuste et durable, tout en réduisant considérablement les émissions, constitue le défi crucial de notre siècle. Une transformation est nécessaire au niveau du système économique dans son ensemble.* » Le président de la COP28 a insisté sur la nécessité de tripler la capacité mondiale des sources d'énergie renouvelable, aux niveaux local et international, de favoriser la transition vers l'énergie verte. Il a à nouveau demandé que toutes les nations respectent le premier engagement mondial en faveur des énergies renouvelables.

Il a également renouvelé son appel, lancé à Vienne la semaine dernière lors du 8e séminaire international de l'Opep aux pays producteurs de pétrole et de gaz et aux entreprises qui opèrent dans le secteur, pour les inciter à prendre les mesures nécessaires en vue d'atteindre l'objectif zéro émission nette de méthane d'ici à 2030 et zéro carbone d'ici à 2050.

Il a exhorté les États membres de l'UE à prendre toutes les mesures nécessaires pour accroître la capacité des énergies renouvelables, notamment « *l'accélération des autorisations pour les projets et les infrastructures connexes, l'expansion des connexions au réseau électrique, l'augmentation des investissements dans des technologies comme le stockage et l'augmentation de l'efficacité énergétique* ». Portant son attention sur les promesses historiques de financement climatique, le Sultan Al-Jaber a dit « *croire que les donateurs respecteront enfin l'engagement de 100 milliards de dollars [1 dollar = 0,91 euro] et nous devons également opérationnaliser le fonds pour les pertes et dommages cette année.* »

Le fonds de 100 millions, créé lors de la COP27, vise à fournir un soutien financier aux pays vulnérables qui subissent déjà les effets dévastateurs du changement climatique. « *Nous devons rationaliser et simplifier l'accès au financement climatique et trouver de nouveaux mécanismes évolutifs pour canaliser les investissements substantiels du secteur privé vers les pays du Sud* », a ajouté le Sultan Al-Jaber. « *Cela nécessitera une réforme majeure des institutions financières internationales et des banques multilatérales de développement afin de débloquer des financements concessionnels, de réduire les risques et d'attirer des financements privés selon l'échelle et la portée nécessaires.* » « *Personne n'a les réponses à toutes les questions et il n'y a pas de solution unique. Toutefois, en collaborant, nous pouvons écrire l'histoire ensemble. La COP28 doit être une COP d'action et une COP pour tous si nous voulons mettre en place la transformation révolutionnaire dont le monde a besoin* », a-t-il conclu.



Vakans : Avan té i pran pa lavion mé té i sava loin kan mem.

Koméla, pou bonpé marmay, alé an vakans sé pran lavion, déssote la mer, war in not péi. Mi di pou bonpé, mé pa toute, na osi dé sartin y resse la caze, i rogarde télé, ou bien y zoué zé vidéo. Sa in not manière voyazé, in manière fé passe lo tan.

Dan mon tan, na pli karantan, navé poin tro la télé, navé poin ditou zé vidéo ! Épi té y pran pa lavion konm sa, solemen bann gro méssié, madanm, té koné lavion. Pou la grande mazorité domoun sa té in nafer étranze.

Ben malgré sa, nou té ti marmay, nou té y sa va en vakans kan mêm ! a wi, nou lavé nout sanzeman d'èr osi. Vakans dan lé o, dan lé ba, ché lo matante, ché so la gran mère, nou té y sava. Domoun Sin dni té y envoie zot zanfan dan la kanpagne pou donn kou'dmin labitassion. Tou sa té i permète bann couzin, couzine zoué ansanm, konète zot famye.

A moin, mi té abite laba, dann kartié trwa lèt. Sak vakans moin té y sava la caze mon marène. Moin té y sava a pié ek mon mémé. Mon marène lété la fie mon mémé. Navé poin loto é y falé marse au moin 3 zér pou ariv son kaze. Ou mazine bien mon gran mère lavé poin souvan lokazion war son fie, é moin, ankor moin ! Donk sa té in gran lespédission é pou moin sa té in gran moman à sak fwa.

En somin, gran mère té y rakonte à moin zistoïr, té y explike à moin Kissa y abite tèt landroi, té y rakonte lo travaye mon gran pèr té y fé lizine stella, tousa-la. Souvan défwa kan nou té sa arivé li té y koz pi, on diré li té mazine son rotrovaye dann son tèt, pé tèt osi son kèr té y sèr ek lidé rowar son zanfan.

En tou ka a sak fwa toute té y passe vréman bien. La zourné té y pass vite, en plis, bonèr dann laprémidi falé mon gran mère té y arsava, tou sél so fwa-si, parse moin, moin té y rèsse la pou in somin au moin. Pandan la somène moin té y ède mon marène pou fé son ménaze, pou okip son ti bébé, pou fé komission, pou trap dolo tèr ba siterne... Moin lavé in not vie pandan in moman.

Lo samedi suivan té papa té y vien trap à moin, à pié touzour, mé té gayar parse, an somin, li té perde patiense ek mon ti pa, lété pa konm la sienne, san konté moin té y koze in ta, alor li té mèt a moin dessi son kou é nou té parti ! Kan té ariv la caze, moin té kontan rotrov mon momon, mon frèr, mé kan mêm, navé touzour inn ti moman mon kèr osi té y sèr kan moin té y mazine mon somène épi sirtou mon marène ke la rès tou sél son caze.

Alé bonnes vakans à zot marmaye !

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433